

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 AVRIL 2022

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire Hormisdas-Gamelin située au 580 rue Maclaren Est Gatineau, le mardi 19 avril 2022.

Sont présents :

Anne-Marie Arcand
Honorina Rodrigues
Arianne Pallagrossi
Sylvie Blanchet
Richard Kouadjo
Pierre-Luc Lalonde

Jérôme Rousseau
Nicolas Frenette
Francis St-Jean
Anabelle Cournoyer
Jean-Christophe Lacroix

Sont absents:

Yves-Alain Lavoie
Sébastien Lamoureux

Assistent à la rencontre :

M. Denis Pacheco, directeur
Mme Marie-Emmanuelle Dumont, directrice adjointe

1	AFFAIRES COURANTES
---	---------------------------

1.1	OUVERTURE DE LA RÉUNION/VÉRIFICATION DU QUORUM
-----	---

L'ouverture de l'assemblée à 18h01. Le quorum est constaté.

1.2	PAROLE AU PUBLIC
-----	-------------------------

1.3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
-----	------------------------------------

RÉSOLUTION 32 -CE (2021-2022)

Il est proposé par Honorina Rodrigues que l'ordre du jour soit adopté
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2022
-----	---

RÉSOLUTION 33-CE (2021-2022)

Anabelle Cournoyer propose l'adoption du procès-verbal du 22 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

- Studio NanC est bien content. Le processus est entamé pour les photos pour l'année prochaine. M. Daniel Marcotte est en charge du dossier.
- Pas de réponse plan triennal
- Bienvenue à Mme Annabelle Cournoyer en remplacement de Nathalie Rhéaume pour le personnel de soutien (depuis la dernière rencontre).

2	DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR PLACE
---	-------------------------------------

Offre de conférence web pour les parents.

3	DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS
---	-------------------------------------

3.1	PROJETS D'ACTIVITÉS
-----	----------------------------

RÉSOLUTION 34 - CE (2021-2022)

Attendu que le directeur propose ces projets, selon l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Attendu que ces projets d'activités éducatives respectent les critères de sélection de l'équipe de direction soient ; la sécurité, la valeur pédagogique ajoutée et le respect des temps d'apprentissages.

Il est proposé par Nicolas Frenette que le conseil d'établissement approuve les projets suivants:

- **Fillactive – course à Montréal** le 10 mai de 7 h 30 à 16 h 30 pour toutes les filles qui se sont entraînées en parascolaire. Aucuns frais pour les participantes. Le tout est payé par la mesure 15028. Responsable : Annie Bidégaré. Geneviève Blais, Julie Bédard.
- **Festival Bouge bouge Outaouais**, course de 5 ou 10 km le dimanche 15 mai de 7 h à 12 h au Parc Jacques-Cartier. Cette activité est offerte à tous les élèves du Club de course en parascolaire et payée par la mesure 15028. Responsable : Marie Gaudreault-Larouche
- **Journée de randonnée** au parc des Montagnes noires le 3 juin (journée pédagogique). Activité offerte à tous les élèves. Frais payés par le budget du parascolaire. Responsable : Marc-André Daniel Laurin
- **Visite de l'école Ste-Famille aux Trois—Chemins** le 10 mai de 12 h 15 à 14 h 45 pour +/- 40 élèves d'ESHG qui se dirigeront vers une formation axée sur l'emploi l'année prochaine. Transport en autobus scolaire. Responsable : Karine Desjardins

Approuvé par courriel :

- **Campagne de financement**, durant une semaine de mars, pour les réfugiés ukrainiens. Responsable : Mélanie Hébert

Pour votre information :

Les élèves en sport *golf/curling* iront jouer au golf sur les écrans virtuels au Club de golf Tecumseh le 5 avril prochain. Départ d'ESHG à 11 h 15 et retour à 14 h 45. Responsable : Guillaume Thibaudeau, enseignant de golf

Dans le cadre du cours entrepreneuriat, les élèves du pré-DEP feront une vente de sacs de jujubes (1\$) pour Pâques dans le hall d'entrée durant l'heure du midi. La somme d'argent sera déposée dans le projet « mini entreprise pré-DEP ». Responsable : Gina Hébert

Reconfirmation de date pour la Ronde : 11 juin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2	DÉLÉGATION DE POUVOIR
------------	------------------------------

RÉSOLUTION 35 - CE (2021-2022)

Il est proposé par Jérôme Rousseau que le conseil d'établissement délègue le pouvoir à M. Denis Pacheco de demander un permis d'alcool pour l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3	RÈGLES DE CONDUITE 2022-2023
------------	-------------------------------------

18 :42 : Anne-Marie Arcand quitte, Francis St-Jean assure la présidence.

RÉSOLUTION 36 - CE (2021-2022)

Il est proposé par Jérôme Rousseau que le conseil d'établissement adopte le code de vie pour l'année scolaire 2022-2023 avec les modifications suivantes :

Remplacer : « l'élève doit porter, sur le haut du corps, seulement les vêtements faisant partie de notre gamme »

Par :

« l'élève doit porter, sur le haut du corps, les vêtements faisant partie de notre gamme. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4	SUIVI, INFORMATIONS, DISCUSSIONS
----------	---

4.1	COMITÉ DE PARENTS - PARENT SUBSTITUT
------------	---

M. Francis St-Jean prend la parole : deux rencontres du CdP.

- Une demande concernant l'amélioration des systèmes de communication entre l'école et les parents, mais aussi les comités des écoles et les CÉ, les comités du CA et le comité de parents, etc.
- Présentation sur la politique sur la diversité des genres, à faire appliquer au besoin dans les écoles.
- Élections prochaines pour le CA.
- CCHDAA annulé.

5	QUESTIONS DIVERSES
----------	---------------------------

Le prochain CÉ est le 17 mai, l'autre en juin.

6	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
----------	-----------------------------

RÉSOLUTION 37 -CE (2021-2022)

Il est proposé par Nicolas Frenette que la séance du conseil d'établissement soit levée à 18h59.

La prochaine rencontre est prévue le 17 mai.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Anne-Marie Arcand

Anne-Marie-Arcand, présidente

A. Pallagrossi

Arianne Pallagrossi, secrétaire

DP

Denis Pacheco, directeur